

## **Compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2012**

Le 14 décembre 2012 à 20 h, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M.DESROUSSEAUX Pascal, Maire.

Présents : TENNAH Karim – CATERINO Martine – GALLO François – LAMALLE Laurence - MARMIER Claude – PETIDENT Carmen – PELLEGRINI Stéphane – VILLANNE Jean-François.

Excusés : PFEIFFER Jean-Louis – MION Roger.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Claude MARMIER.

### Indemnités du Percepteur

L'indemnité est décomposée en une indemnité de conseil dont le taux reste à définir et une indemnité de confection des documents budgétaires. Il a été décidé d'appliquer un taux de 100 % sur ses indemnités pour un montant global net de 155,16 euros.

### Indemnités des agents communaux

On peut attribuer une prime d'intéressement à l'ensemble des agents communaux. Sont concernés : Jean Claude Bérost, Claude Drouot et Brigitte Lonjaret. Cette mesure est votée à l'unanimité et sera effective fin 2013.

### Indemnités de l'agent recenseur

Une enquête de recensement va être réalisée en janvier-février 2013. Cette enquête sera assurée par l'adjointe administrative.

Considérant que le recensement représentera 220 heures de travail environ, un forfait de 2100 euros sera affecté à l'agent recenseur. Décision votée à l'unanimité.

### Adhésion à SPL-Xdémat : dématérialisation des documents, simplification des écritures

Il s'agit du nom de la Société Publique Locale créée par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, rejoints à présent par la Haute-Marne et de nombreuses collectivités majoritairement aubois. Cette société est chargée de fournir des prestations liées à la dématérialisation.

Qu'est ce que la dématérialisation ? C'est le remplacement de supports d'informations matériels (le plus souvent papier) par des fichiers informatiques dont l'objectif est de supprimer le papier, de faciliter et accélérer la transmission de données, diminuer les coûts indirects (humains, postaux...), préserver l'environnement.

Intérêt pour la commune : simplifier les démarches administratives et certification de documents auprès de la préfecture et de la perception, gestion des élections de manière informatique, gestion des appels d'offres publiques.

Le coût de la formule basique est de 159 euros H.T. /an + achat d'une action à 15 euros.

La décision d'adhérer est votée par 8 votes et 1 abstention.

### Location de l'appartement communal

Il sera libre fin janvier. Il convient de faire un état des lieux et d'envisager des travaux si nécessaires avant de le remettre en location.

### Distribution des colis de Noël

32 colis sont à distribuer. Les conseillers ont été sollicités pour aider Laurence dans cette mission qui sera effectuée ce week-end.

### Avancement du dossier assainissement

Après une centaine d'heures et 2 week-ends end de travail sur ce dossier, celui-ci a été remis aux Eaux de Seine, on peut donc considérer que ce dossier est en bonne voie de règlement et que l'obtention de la subvention sera attribuée. Nous avons contacté le Conseil Général de l'Aube pour établir les mêmes démarches.

Au retour des subventions, un travail important d'équilibrage des factures reste à faire pour établir la répartition à devoir pour chaque foyer conventionné.

### Affectation de la salle de classe.

Rappel des options choisies pour l'occupation future de la salle de classe laissée vacante après « déménagement » de l'école : une partie serait réservée aux diverses associations du village, et l'autre serait occupée par les bureaux de la Mairie, ce qui permettrait en outre d'appliquer les règles qui vont prochainement entrer en vigueur concernant l'accès aux personnes handicapées.

Il n'y a pas urgence pour prendre une décision, cette question est donc repoussée à un prochain ordre du jour.

### Affectation des ordinateurs de la commune.

La question se pose de savoir si l'on offre des postes au futur groupe scolaire : il est déjà prévu une salle informatique équipée d'ordinateurs neufs à l'usage des enfants ; les enseignants ont en outre besoin d'au moins un poste par classe pour des besoins ponctuels, plus un pour le bureau de la Direction. La mairie de Bucey ayant besoin de 5 postes pour son fonctionnement se propose donc d'offrir les 3 postes restants au RPI ; déontologiquement, se pose la question de l'utilisation du legs du donateur américain, il apparaît qu'en agissant ainsi les enfants de Bucey en bénéficieront d'une certaine manière, cette décision est donc adoptée.

### Annulation des élections.

Monsieur le Maire fait un bref rappel des faits, en nous lisant le compte-rendu suivant :

« Madame Ducoat a déposé une requête en annulation pour vice de forme auprès de la préfecture le 3 octobre 2012. Elle a déposé une deuxième requête auprès du tribunal administratif de Châlons le 16 octobre mettant en évidence le tract émanant de Michel et Valéry Prunier et distribué la veille des élections.

Une requête émanant de Annie Duchêne, maire d'Estissac, Didier Leprince, maire de Fonvannes et de Jean- Michel Framery, maire de Messon au titre de la communauté de communes dont ils occupent les fonctions de vice-présidents et président a été déposée auprès du tribunal administratif de Châlons le 16 octobre mettant en évidence les propos tenus dans le même tract.

Attendu la violence des propos tenus dans ce tract remis dans les boîtes aux lettres la veille des élections privant les personnes visées de répondre et compte tenu du faible écart de voix, le tribunal a décidé d'annuler les élections du 30 septembre.

Les sept candidats élus au premier tour ont 30 jours pour faire appel. A l'issue de ce délai, la préfecture confirmera l'annulation des élections dans sa totalité si aucun pourvoi n'a été formulé dans le délai prescrit ». Suite à ce point, une discussion en dehors de l'ordre du jour a eu lieu.

Le Maire précise ensuite que les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal du 27 novembre et du 14 décembre, accompagnés du Mot du Maire, seront affichés et distribués dans la semaine qui vient (également mis en ligne sur le site de Bucey en Othe).

#### Questions diverses.

- Site informatique de Bucey en Othe : Stéphane Pellegrini nous présente le nouveau « look » qu'il a donné à la présentation du site, les nouvelles rubriques, diverses informations qu'il a fait figurer, et invite chacun à le consulter, et à lui adresser ses suggestions afin d'en parfaire le contenu.
- Monsieur le Maire nous fait lecture d'un courrier qui lui a été adressé par trois habitants du village voulant organiser un rassemblement des anciens élèves de l'école du village, en mémoire de ce lieu de vie qui va disparaître, et lui demandant une participation financière, proposition qui est adoptée et validée par une subvention maximale de 150 €.
- La Mairie a également reçu un courrier de l'ONF faisant savoir qu'une société d'exploitation souhaite acheter des coupes de pins Douglas situées sur le territoire de la commune, arguant que ces bois sont en train de pourrir et qu'il est urgent de les abattre. Le gain fourni par cette vente serait de 9 950 €, duquel il faudra déduire les frais de reboisement, pour lesquels un devis va être demandé. La décision de vendre est adoptée à l'unanimité.
- Absences de la secrétaire de Mairie : Agathe sera absente le jeudi 3 janvier et samedi 5 janvier 2013 ainsi que les lundis 07 janvier et 14 janvier à partir de 13 heures.
- L'association d'animation nous fait savoir qu'elle souhaite organiser un pot de l'amitié à l'occasion de la fermeture de la classe, en l'honneur de notre institutrice Anne Vogensthal, pour la remercier de son implication pendant de nombreuses années pour enseigner à nos enfants et pour faire vivre l'école et le village.
- Le Service Santé et Environnement a fait parvenir un compte-rendu de la surveillance de la conformité de l'eau : il apparaît de manière générale que la teneur en atrazine deséthyl de 0,12 µ /l est trop élevée, le seuil maximum est de 0,10. Malgré l'absence de risques sanitaires, la population doit être informée, la commune se doit de renforcer le suivi de la qualité de l'eau, et de trouver une solution en vue de l'améliorer. En 2013 sera menée une étude pour savoir de quelle provenance, pas forcément locale, vient cette pollution.

La séance est levée à 23 h 55.

